

# Les Objectifs de Développement Durable comme moteur d'investissement

Achévé le  
13 | 12 | 2022

Au cours des 30 dernières années, le monde a connu d'importants progrès économiques et sociaux. Toutefois, bon nombre des facteurs de changement passés, tels que l'utilisation de combustibles fossiles bon marché et la consommation et la production extensives, ne sont plus viables avec le modèle économique actuel. De nouveaux défis menacent la stabilité sociale et financière future, et des mesures urgentes doivent être prises. La multiplication des catastrophes naturelles, notamment les inondations et les sécheresses, entraîne des pertes financières et met en péril la sécurité alimentaire. En outre, la fragilité des écosystèmes et la diminution de la biodiversité exacerbent les chocs économiques et financiers et favorisent l'insécurité et les conflits.

Pour relever ces défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, les Nations unies ont établi, en 2015, 17 objectifs de développement durable (ODD) et 169 sous-objectifs. Ces objectifs, qui devaient être atteints d'ici à 2030, couvrent des questions cruciales, telles que la pauvreté, les inégalités, le changement climatique et la dégradation de l'environnement, ainsi que la paix et la justice. Les objectifs concrets comprennent l'éradication de la malaria, le développement de panneaux solaires ou des transports publics plus accessibles. À l'origine, ils étaient conçus comme des initiatives gouvernementales et intergouvernementales, mais il est devenu de plus en plus évident que les entreprises sont un catalyseur essentiel pour atteindre ces objectifs. Ces objectifs doivent être vus à travers le prisme des opportunités commerciales, car "les objectifs mondiaux ont besoin des entreprises, et les entreprises ont besoin des objectifs mondiaux".

La Business and Sustainable Development Commission estime que ces objectifs représentent une opportunité de marché d'au moins 12 000 milliards de dollars d'ici 2030<sup>1</sup>. Avec des réglementations plus strictes en matière de durabilité, comme le Green Deal en Europe, et l'évolution des préférences et de la prise de conscience des consommateurs, ce montant pourrait être 2 à 3 fois plus élevé. Les consommateurs attendent de plus en plus des entreprises qu'elles contribuent positivement à la société et à l'environnement en adaptant leurs activités. En tant qu'investisseur responsable, La Française cherche à investir dans des entreprises qui prennent les devants et contribuent à un monde meilleur.

## D'UN OBJECTIF UNIVERSEL À UNE OPPORTUNITÉ DE MARCHÉ

Comme mentionné précédemment, les 17 ODD ont été initialement adoptés pour s'appliquer aux pays. Il n'est donc pas surprenant de voir des entreprises considérer ces objectifs comme hors de leur champ d'action ou difficiles à intégrer dans leur stratégie d'entreprise. Dans ce document, nous présenterons le lien entre les ODD et les entreprises en décrivant plusieurs mégatendances identifiées pour l'avenir.

## DÉMOGRAPHIE

La démographie est une mégatendance cruciale : la population mondiale devrait augmenter de 2 milliards au cours des 30 prochaines années, pour atteindre un total de 9,7 milliards en 2050<sup>2</sup>. Bien que la croissance démographique ne soit pas un problème en soi, elle exerce une pression supplémentaire sur les services de santé et le système alimentaire. Depuis la création des objectifs du Millénaire pour le développement, des progrès historiques ont été accomplis en matière de santé mondiale, comme la réduction de la mortalité infantile. Toutefois, le rythme des améliorations s'est ralenti.



L'objectif de l'**ODD3** - "Bonne santé et bien-être" - comprend l'éradication de maladies telles que le sida, la tuberculose, le paludisme et d'autres maladies transmissibles d'ici 2030. L'un des sous-objectifs est de s'attaquer à la mortalité prématurée, en particulier celle due aux maladies non transmissibles et aux problèmes de santé mentale. Ces maladies peuvent inclure les maladies cardiovasculaires et respiratoires chroniques, le diabète ou le cancer. Les régimes alimentaires à base de plantes peuvent contribuer à réduire ces maladies et certaines entreprises ont déjà répondu à ces demandes en développant des produits et services innovants tels que la fermentation de précision ou les alternatives à la viande. On estime que le marché des aliments d'origine végétale pourrait atteindre 162 milliards de dollars d'ici 2030<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Better Business Better world, Business Sustainable development commission, 2017; <https://www.unglobalcompact.org/library/5051>

<sup>2</sup> The United Nations, Global issues Population; <https://www.un.org/en/global-issues/population#:~:text=Our%20growing%20population&text=The%20world%27s%20population%20is%20expected,billion%20in%20the%20mid%2D2080s>.

L'eau contaminée et le manque d'assainissement sont également connus pour être responsables de la transmission de certaines maladies comme le choléra ou la diarrhée. En améliorant les infrastructures hydrauliques, les entreprises peuvent offrir aux communautés un accès plus sûr à l'eau potable, ainsi que des installations appropriées pour l'élimination des déchets. Ces mesures réduisent également l'impact des villes sur l'environnement par le biais du stockage de l'eau ou du processus de traitement et ont donc un avantage pour l'**ODD 11** - "Villes et communautés durables" et ses sous-objectifs. D'ici 2029, le marché des technologies de traitement de l'eau et des eaux usées représentera 129 milliards de dollars<sup>1</sup>.



## URBANISATION

Une autre mégatendance que nous avons identifiée est l'urbanisation : aujourd'hui, 55 % de la population mondiale vit dans des zones urbaines, et ce chiffre devrait passer à 68 % d'ici 2050<sup>3</sup>.

Avec la croissance constante des zones urbaines, la promotion d'une urbanisation inclusive et durable et la réduction de l'impact environnemental des villes sont devenues des défis importants ; ces deux objectifs sont des sous-objectifs de l'**ODD 11**. Ces derniers pourraient être réduits grâce à l'amélioration des transports publics dans les zones urbaines et à des bâtiments économes en énergie. Ces deux marchés représenteront respectivement plus de 200 milliards de dollars et plus de 300 milliards de dollars d'ici 2030<sup>1</sup>. Le secteur du bâtiment représente environ un tiers de la consommation finale totale d'énergie dans le monde<sup>4</sup> ; par conséquent, l'amélioration de la gestion de l'énergie dans les bâtiments soutient également l'**ODD 7** "Énergie propre et abordable". Cela contribue simultanément à l'**ODD 13** - "Action pour le climat".



Nous comprenons que les objectifs universels et leurs sous-objectifs sont liés entre eux et donnent des lignes directrices pour toutes les entreprises sans spécificité sectorielle. Il existe une forte corrélation entre l'**ODD 11** "Villes et communautés durables" et l'**ODD 9** "Industrie, innovation et infrastructures". L'urbanisation croissante et la nécessité de lutter contre le changement climatique font apparaître la nécessité d'améliorer la durabilité de l'industrie et des infrastructures existantes. Cet objectif pourrait être atteint par la promotion de l'économie du partage, dont le marché pourrait atteindre au moins 300 milliards de dollars d'ici 2025<sup>5</sup>. Le partage de voitures, d'équipements ou d'espaces de bureaux en sont des exemples. Ce dernier permet aux opérateurs sans fil de générer davantage de valeur ajoutée en regroupant les services, ce qui favorise l'accès universel aux technologies de l'information et de la communication.



## CHANGEMENT CLIMATIQUE ET INNOVATION TECHNOLOGIQUE



L'**ODD 13** "Action pour le climat" n'a pas besoin d'être présenté. Le secteur de l'énergie est le principal responsable des émissions de gaz à effet de serre (GES), puisqu'il est à l'origine de plus de deux tiers des émissions totales de GES<sup>6</sup>, principalement par la production et l'utilisation d'énergies non renouvelables. Cela explique pourquoi les gouvernements ont récemment mis en place des politiques ambitieuses pour accélérer la transition vers une énergie propre. Ils consacrent plus de 300 milliards de dollars par an aux investissements liés à l'efficacité énergétique en 2021, et ce chiffre doit tripler d'ici à 2030<sup>7</sup>. En outre, il est également crucial de promouvoir une énergie propre et abordable en stimulant l'expansion des énergies renouvelables, dont la taille du marché se situera entre 160 et 600 milliards de dollars d'ici 2030<sup>1</sup>. Il existe de nombreuses opportunités pour les producteurs d'électricité renouvelable et les fabricants d'équipements. Par exemple, on estime que l'hydrogène vert vaudra plus de 60 milliards de dollars d'ici 2030, une goutte d'eau dans l'océan du marché des énergies renouvelables qui a besoin de 1,3 trillion de dollars par an d'ici 2030<sup>8</sup>. Ces solutions pour limiter le réchauffement climatique nécessitent des investissements mais aussi des innovations technologiques. Les systèmes de stockage de l'énergie sont considérés comme le plus grand obstacle à la transition vers une énergie propre et devraient croître à un taux de croissance annuel composé (TCAC) d'environ 8 % pour atteindre 435 milliards de dollars en 2030<sup>9</sup>.

<sup>3</sup> The United Nations; <https://www.un.org/development/desa/en/news/population/2018-revision-of-world-urbanization-prospects.html>

<sup>4</sup> IEA, buildings A source of enormous untapped efficiency potential; <https://www.iea.org/topics/buildings>

<sup>5</sup> BBG; <https://www.bloomberg.com/press-releases/2020-12-07/global-sharing-economy-could-reach-335-billion-by-2025>

<sup>6</sup> IEA, Greenhouse Gas Emissions from Energy Data Explorer; <https://www.iea.org/data-and-statistics/data-tools/greenhouse-gas-emissions-from-energy-data-explorer>

<sup>7</sup> IEA, Energy efficiency 2021; <https://www.iea.org/reports/energy-efficiency-2021/executive-summary>

<sup>8</sup> BBG; <https://www.bloomberg.com/news/articles/2022-10-27/renewables-need-1-3-trillion-per-year-by-2030-for-climate-goals#xj4y7vzkq>

<sup>9</sup> BBG; <https://www.bloomberg.com/press-releases/2022-04-27/energy-storage-systems-market-to-reach-435-4-bn-globally-by-2030-at-8-3-cagr-allied-market-research>

Le marché de la capture, de l'utilisation et du stockage du carbone devrait atteindre 5,4 milliards de dollars d'ici 2030<sup>10</sup>. Pour cette raison, nous pensons que l'**ODD 13** "Action pour le climat" et l'**ODD 7** "Énergie propre et abordable" sont également inclus dans la mégatendance "Innovation technologique".

**Ces ODD sont liés entre eux, une solution ou un produit pourrait donc soutenir plusieurs ODD. Nous avons mis en évidence ici une sélection d'objectifs, à la lumière des mégatendances, mais nous n'avons pas été exhaustifs. Notre objectif est d'illustrer comment on peut relier les mégatendances, les ODD, les sous-objectifs et les solutions. Une fois ce lien identifié, l'histoire de la croissance devient évidente. La Française cherche à identifier les entreprises à travers ce processus, afin que nous puissions promouvoir l'impact financier et extra-financier.**

<sup>10</sup> BBG; <https://www.bloomberg.com/press-releases/2022-04-27/energy-storage-systems-market-to-reach-435-4-bn-globally-by-2030-at-8-3-cagr-allied-market-research>



128, bd Raspail 75006 Paris - France  
Tél. +33 (0)1 44 56 10 00  
Fax +33 (0)1 44 56 11 00

[www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com)

**Informative, and non-promotional document intended for professional clients within the meaning of MIF 2.**

\* This article requires financial institutions to provide information on Climate and Biodiversity risks.  
La Française Asset Management, a management company authorised by the AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) under n°GP 97-076 on 1 July 1997. La Française AM Finance Services, an investment firm authorised by the ACPR under no. 18673 ([www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr)) and registered with the ORIAS ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) under no. 13007808 on 4 November 2016. La Française Actions France PME, approved by the AMF on 15 October 1993, is a mutual fund governed by Directive 2009/65/EC.  
The information contained in this document does not constitute investment advice, an investment proposal or an invitation to trade in the financial markets. The assessments made reflect the opinion of their authors on the date of publication and do not constitute a contractual commitment by La Française Group. These assessments are subject to change without notice within the limits of the prospectus, which alone is authentic. La Française Group shall not be held liable in any way whatsoever for any direct or indirect damage resulting from the use of this publication or the information it contains. This publication may not be reproduced, in whole or in part, or disseminated or distributed to third parties, without the prior written permission of La Française Group.  
Internet contact details of the supervisory authorities: Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) [www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr), Autorité des Marchés Financiers (AMF) [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).